



Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes

## COMMUNE DE DENAIN

**Arrêté de non opposition à une Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes**

*Délivré par le Maire au nom de la commune*

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 30/09/2024	N° DP 059172 24 C0135
Avis de dépôt affiché le 02/09/2024	Référence cadastrale : AO167
Dossier complété le 17/10/2024	
Par Madame Andréa DELATOUR	
Demeurant 84 rue des Géranium 59220 DENAIN	
Pour Installation de 4 panneaux photovoltaïques	
Sur un terrain sis 82 rue Pierre Nève 59220 DENAIN	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021,

Vu l'avis de l'architecte des bâtiments de France en date du 20/11/2024, **ci annexé**,

## ARRETE

**Article 1 :** Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée, **sous réserve des prescriptions énoncées à l'article ci-dessous.**

**Article 2 :** Afin de préserver la qualité urbaine, les panneaux seront reportés sur la pan arrière de la construction pour ne pas être visibles de la rue.

**OBSERVATIONS :** Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le 28 NOV. 2024

Le Maire, Par délégation du Maire  
Anne-Lise DUFOUR-TONINI

Jean-Yves CRASNAUT  
Adjoint au Maire